AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-6-72 409749

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-56-15 / 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 Frs

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

49043 ANGERS-CEDEX

C. C. P. Nantes 86-04-02

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN N° 141 de JUIN 1972 - MAINE et LOIRE - LOIRE ATLANTIQUE..p.31
SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 141 de JUIN 1972 - SARTHE..............................p.28
SUPPLEMENT N° 3 aù BULLETIN N° 141 de JUIN 1972 - MAYENNE.............................p.29

VIGNE

MILDIOU -

- Vignobles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire - Comme il a été indiqué dans la note du 14 Juin, les foyers primaires se sont très rapidement étendus à la faveur des pluies du début de juin. Les taches, nombreuses dans certains vignobles sont restées stériles du fait de la sécheresse, mais elles peuvent rapidement devenir fructifères lors d'une pluie. Elles constituent dès maintenant un danger sérieux pour les jeunes grappes. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement très soigné, dès réception de cette note.

  La pulvérisation doit être suffisamment copieuse pour protéger les jeunes grappes enfouies dans la végétation. Les doses de fongicides à l'hectare doivent être scrupuleusement respectées. Tout manquement à ces précautions, peut cette année avoir de graves conséquences.
- Vignobles des coteaux de la Loire, limitrophes de la Loire Atlantique - Le mildiou vient de faire son apparition. Le traitement conseillé dans la note du 14 Juin doit être terminé de toute urgence. La protection doit être parfaite actuellement.
- Autres vignobles de Maine et Loire et vignobles des autres départements - Le mildiou a été observé mais demeure peu virulent. Les traitements conseillés dans les notes des 8 et 14 juin doivent être terminés.

OIDIUM - Sur les cépages sensibles qui ont été mal protégés contre l'oïdium, on pourra profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour assurer la protection contre l'oïdium.

VERS DE LA GRAPPE -

- Vignobles de la Loire Atlantique et de muscadet de Maine et Loire - Aucun traitement urgent ne s'impose. La Station donnera en temps voulu de nouvelles informations.
- Vignobles de Maine et Loire (sauf le vignoble du Saumurois et du Haut Layon pour lesquels des informations ont été données dans la note du 14 juin), et autres vignobles -

  Le vol d'Eudémis se poursuit. Il y a lieu d'attendre encore pour intervenir.

ARAIGNEE ROUGE - Des foyers importants se développent dans les parcelles mal protégées. Les viticulteurs qui auront observé des manifestations de ce parasite pourront éventuellement profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre ce parasite.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Dans les vergers du Sud de la Sarthe, il y a lieu d'effectuer une première application au milieu de la semaine du 19 au 24 Juin.
- Dans les vergers du Nord de la Mayenne et du Nord de la Sarthe, ce traitement doit être repoussé aux premiers jours de la semaine du 26 juin au1er Juillet.
- Dans les vergers du Nord de la Loire Atlantique, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

TAVELURES DU POIRIER et DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées. Dans des vergers où des taches existent, il est conseillé d'ajouter un fongicide à la bouillie anti-tavelure.

OIDIUM DU POMMIER - Cette affection demeure virulente et la protection doit continuer d'être assurée.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Pays de la Loire"
J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

23

TIRAGE DU 19 Juin 1972

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX